

Gaz hilarant, business détonant

2/3

SOCIÉTÉ

Pendant cinq mois, « Le Soir » a enquêté sur la filière de production et de commercialisation du protoxyde d'azote, un gaz détourné pour ses propriétés euphorisantes et qui connaît un succès retentissant en Europe et en Belgique. Problèmes de santé publique, défis environnementaux, business opaque et enjeux judiciaires... Durant trois jours, notre quotidien dissèque ce qui se cache derrière ces bonbonnes de gaz pullulant sur les trottoirs des grandes villes.

SUITE DE LA PAGE 11

Leur packaging coloré contraste avec le minimalisme des capsules culinaires d'autrefois. Leur volume est XXL. En 2023, Fastgas se paie un peu de visibilité en ligne pour annoncer le lancement de ses contenants de deux litres. La marque revendique : « Nous sommes très fiers d'être actifs dans plus de 40 pays et de vendre plus de deux millions de cylindres jetables de par le monde. » Chez nos voisins néerlandais, les services de recyclage interrogés sont unanimes : plus de 90 % des cylindres arrivant dans les centres de tri porteraient la marque Fastgas.

De Malte à la Pologne

Une société maltaise nommée Ramdon Ltd. a désormais pris le relais de Global Catering Supplies, assurant un rôle de premier plan dans la commercialisation des deux marques. Elle est chapeauté par une holding du même nom qui enregistrerait un bénéfice net de 11,76 millions d'euros en 2023. Elle-même étant sous contrôle actionnarial de MaDeLuNiJe Investment Group.

Pilotée par un CEO maltais, Ryan Buttigieg (un homme venu des secteurs de la finance et du commerce d'automobiles), Ramdon se présente comme une banale société active dans le « gaz industriel ». Le site internet de la boîte mentionne le fait qu'elle commercialise de l'hélium ou encore du CO₂ destiné à booster la croissance de plantes d'intérieur. Jamais il n'y est question de « protoxyde d'azote ». Encore moins de Fastgas ou d'Exotic Whip.

C'est pourtant le nom de Ramdon qui apparaissait jusque récemment dans les sections « mentions légales » des sites internet de ces deux marques. A l'automne 2024, Fastgas annonçait par ailleurs que l'appellation « Fastgas by Ramdon » serait désormais inscrite sur ses cylindres « pour éviter les contrefaçons ». Mais, en mars 2025, les bouteilles connaissent encore un *re-branding*, total cette fois. Désormais, elles sont vendues sous la dénomination « F>STG>S ». Étrangement, si cette nouvelle appellation relève de la propriété intellectuelle de la société Ramdon Ltd., le nom de la boîte maltaise a complètement disparu des bonbonnes. Il est remplacé par celui de Foodie Marketing Limited, une société enregistrée à l'île Maurice en décembre 2024, et codirigée par le patron de Ramdon, Ryan Buttigieg.

Notre enquête a permis d'identifier d'autres sociétés intégrées dans cet empire. Une entreprise nommée Ramdon Corp. a ainsi été enregistrée aux États-Unis en 2021. Aujourd'hui, elle sert de principal vecteur d'importation des cylindres de marque Exotic Whip vers ce pays. En 2020, le MaDeLuNiJe Investment Group avait déjà créé une société en Pologne, Horeca Solutions Group, pour assurer la production industrielle de ses cylindres de gaz. Un membre du personnel administratif contacté par téléphone nous confirme que l'usine produit bien des bonbonnes Fastgas et Exotic Whip. En 2023, l'usine réalisait un bénéfice d'environ 3,4 millions d'euros, dont 2,7 millions de dividendes reversés aux actionnaires. La société dispose par ailleurs d'une filiale spécialisée dans la logistique, Holf.

Reste à savoir comment des bonbonnes de gaz hilarant finissent malgré tout par trouver leur chemin vers les consommateurs. Pour distribuer ses produits, l'empire Fastgas compte sur des grossistes. Dans le village allemand de Wachtendonk, pratiquement frontalier des Pays-Bas, nous avons identifié l'un d'eux. Son adresse est renseignée sur le site de vente en ligne lachgas-deutschland.de. Une plateforme qu'aucun élément tangible ne permet de relier aux trois amis ou à Ramdon, mais qui ne propose que du gaz hilarant de marque Exotic Whip et Fastgas, que l'on peut commander en engageant la conversation via WhatsApp. Une visite



des lieux nous a permis de jeter un œil à l'intérieur du bâtiment. Des cylindres des deux marques en question, avec leurs variants aux saveurs fraise ou noix de coco, sont exposés sur des étagères murales, à côté de ballons.

Sur place, un Néerlandais assis derrière un paravent ne veut pas répondre aux questions posées. Le propriétaire des lieux, néerlandais également, est tout aussi peu loquace. On demande s'il y a beaucoup de compatriotes faisant escale ici. « Oui, certains. Ils peuvent acheter ce qu'ils veulent en Allemagne. Comme les feux d'artifice. » Et des Belges ? « Aussi », dit-il. Un voisin vivant en face dit voir « des dizaines

Les équipes de Bruxelles-Propreté ont dénombré 624 bonbonnes labellisées Fastgas lors d'un comptage mené entre début avril et la mi-mai.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

de Néerlandais » fréquenter le grossiste, principalement des jeunes, « surtout le soir et le week-end ».

Les « business angels » au Portugal Début 2025, les dernières sociétés néerlandaises de Luciano De Vries, Nick Houwen et Jesse van der Heide en lien avec le business du protoxyde ont fini de déménager des Pays-Bas. Le MaDeLuNiJe Investment Group et les holdings personnelles des trois hommes sont désormais relocalisés à Malte. Le trio contrôle toujours les activités de Ramdon, ainsi que les sociétés polonaises Horeca Solutions Group et Holf. Avec cette dernière manœuvre,

une distance supplémentaire est placée entre les Néerlandais et leur rôle dans le secteur au gaz hilarant. Les noms d'intermédiaires ornent désormais tous les documents au lieu des leurs, aux cases « directeur », « secrétaire » et « représentant légal ».

Sur des sites web qu'ils ont construits comme des vitrines de leur talent entrepreneurial, les Néerlandais préfèrent se qualifier de « business angels », voire de « philanthrope », pour ce qui est de Luciano De Vries. Un publi-reportage mettant à l'honneur ce dernier, publié dans une gazette néerlandaise en mai 2025, le présentait aussi comme un « magnat de la tech ». Les jeunes millionnaires se targuent ainsi d'avoir placé leurs billes dans une boîte construisant des saunas, dans une société immobilière, dans l'IA... Parfois, tout de même, « l'industrie de la restauration » est mentionnée pour évoquer le début de cette *success-story*. Mais sans jamais faire mention d'un empire bâti sur du gaz hilarant.

Les voilà désormais tous les trois expatriés au Portugal. Sur les réseaux sociaux, Luciano De Vries et sa compagnie laissent traîner quelques indices de leur vie présente : une vie au vert, dans la petite ferme achetée dans le sud du pays, entourés de leur cochon domestique et de leurs chiens. Bien loin des dépôts clandestins qui s'amoncellent dans les rues de Bruxelles et du débat public sur les impacts nuisibles du protoxyde d'azote.

En avril, nos partenaires de NRC ont pu avoir un bref échange téléphonique avec lui. « Sincèrement, nous ne faisons plus rien en lien avec le gaz. Nous avons nos équipes pour gérer ça. » Racontant être parti au pays des Cèllets la semaine de l'interdiction du gaz hilarant aux Pays-Bas, il analysait : « Avec le recul, ce n'était pas un mauvais choix. C'est merveilleux ici. »

contradictoire Des réponses sélectives et minimalistes



Luciano De Vries. © DR.



Nick Houwen. © DR.



Jesse van der Heide. © DR.

A.SE

Plusieurs reprises depuis début avril, *Le Soir* et *NRC* ont sollicité par téléphone Luciano De Vries, Nick Houwen et Jesse van der Heide. Ces derniers ont refusé de répondre à nos questions par ce canal. Un questionnaire détaillé leur a été transmis par écrit début juin. Les Néerlandais y ont répondu de façon minimaliste et sélective, critiquant notre démarche journalistique.

Les trois hommes nient fermement avoir participé à toute livraison qui s'inscrirait en contradiction avec l'interdiction de vente du protoxyde d'azote en vigueur aux Pays-Bas. Global Catering Supplies a toujours agi dans le respect de la loi, affirment-ils, en insistant sur le fait qu'il serait « incorrect et juridiquement simpliste de juger nos actions uniquement à travers le prisme des Pays-Bas ». Concernant leur condamnation en Belgique en 2021, ils rétorquent : « L'incident s'est produit il y a plus de 2.000 jours. Malheureusement, nous n'avons jamais pu nous dé-

fendre, la convocation à l'audience ne nous étant pas parvenue. C'est ainsi que fonctionne la loi en Belgique. » Cette condamnation n'a pas fait l'objet d'un appel, disent-ils.

Les entrepreneurs insistent : si des registres indiquent des envois de protoxyde d'azote par bateau après l'entrée en vigueur de la prohibition aux Pays-Bas, les transactions relatives aux exportations menées vers la Californie après le 1^{er} janvier 2023 ont été conclues juste avant l'interdiction et que leur client était responsable du transport de la cargaison, dont le départ a été retardé par la compagnie maritime. Les expéditions vers le Nigeria ont quant à elles transité par Malte, affirment-ils, et respectaient donc la légalité. « Nous ne comprenons pas pourquoi le client nigérian a utilisé de mauvais documents d'importation. » Les jeunes hommes balaient également d'un revers de la main les accusations du secteur des déchets relatives aux bonbonnes de gaz hilarant sans forcément préciser les efforts réalisés pour éviter que ces bonbonnes ne finissent par échouer dans les rues. Ils déclarent

enfin avoir déplacé leurs activités vers Malte en raison d'un « climat économique hostile et incertain » aux Pays-Bas, avant de louer le « climat d'affaires exceptionnellement favorable » du Portugal où ils résident.

Leurs deux anciens partenaires commerciaux ont également évité nos questions. Le propriétaire du grossiste allemand de Wachtendonk n'a pas non plus répondu à nos sollicitations via divers canaux.

Ramdon et son directeur n'ont pas davantage répondu à nos questions, mais nous ont fait parvenir une « fiche informative » par le biais d'une agence de relations publiques danoise. La société dit s'efforcer d'empêcher que ses bonbonnes ne finissent sur des marchés illégaux. Elle maintient dur comme fer que son produit se destine à l'horeca et « condamne fermement toute utilisation irresponsable de ses produits ». Malgré une demande de *NRC* et de *Le Soir*, Ramdon refuse par contre d'expliquer comment utiliser les cylindres de deux kilos de Fastgas pour produire de la crème fouettée.